Les formations accessibles à tous publics

Dernière mise à jour 10/06/2026

Bruxelles Formation

Outre sa mission d'organiser et de coordonner l'offre de formation en Région bruxelloise, Bruxelles Formation dispense également des centaines de formations par l'intermédiaire de ses 12 pôles de formation :

- **BF Bureau et Services**, pour former aux techniques comptables, administratives, bureautiques et de secrétariat ;
- **BF Construction**, pour les différents métiers de la construction ;
- **BF Digital et BF Digital Cepegra**, pour les métiers des arts graphiques et du numérique ;
- **BF Entreprises**, pour former aux *softskills*, aux compétences relationnelles et numériques ;
- **BF Espaces numériques**, pour les métiers des technologies et de la bureautique ;
- **BF Langues**, pour apprendre le français (comme langue étrangère), le néerlandais et l'anglais ;
- **BF Logistique**, pour les métiers de la logistique et du transport ;
- **BF Management**, pour former à la gestion d'entreprise et de projets ;
- **BF Métiers urbains**, pour les métiers qui font vivre la ville ;
- **BF Technics**, pour former à la maintenance industrielle, à la mécanique automobile, à la confection…
- **BF Tremplin**, pour aider les personnes sur le marché de l'emploi à construire leur propre parcours de formation, via des remises à niveau, le renforcement

de compétences de base, la préparation aux tests psychotechniques ou aux entretiens de sélection…

Chacun de ces pôles de formation dispose d'un référent handicap : son rôle est d'accueillir les stagiaires en situation de handicap, d'écouter quels sont les besoins, et de participer à la mise en place d'aménagements raisonnables destinés à faciliter la participation du stagiaire aux activités de formation. Ces référents sont impliqués dans le dispositif d'appui à la formation professionnelle mis en place par le Service PHARE afin d'accompagner les personnes en situation de handicap avant, pendant et après leur formation professionnelle.

Adresses utiles

BRUXELLES FORMATION

1180 UCCLE

BRUXELLES FORMATION
Rue de Stalle 67
1180 UCCLE
Belgique

Site internet (http://www.bruxellesformation.brussels)
02/371.73.00 (administration – services supports)
0800/55.566 (n°gratuit infos formations)
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/7510)

La formation en alternance

L'EFP est chargé de l'organisation de la formation en alternance à Bruxelles et du suivi des entreprises formatrices et des apprentis stagiaires dans plus de 200 métiers et 80 parcours de formation. La formation en alternance consiste à **alterner des heures de stages en entreprises et des heures de formations**

théoriques.

Pour les stagiaires en situation de handicap, l’EFP dispose d’un **service d’aide et d’accompagnement** afin de répondre aux demandes d’aménagements spécifiques des stagiaires en situation de handicap. Ce service fait partie intégrante du dispositif d’appui à la formation professionnelle mis en place par le Service PHARE afin d’accompagner les personnes en situation de handicap avant, pendant et après leur formation professionnelle.

Pour bénéficier de l’aide du service d’aide et d’accompagnement de l’EFP, il faut en faire la demande explicitement au plus tard 30 jours après le premier jour de cours.

Ressources

- Les aménagements spécifiques à l'EFP : service d'aide et d'accompagnement (SAA) (https://www.efp.be/amenagements-specifiques/) EFP

Adresses utiles

EFP

1180 UCCLE

EFP
Rue de Stalle 292B
1180 UCCLE
Belgique

Site internet (http://www.efp.be)
0800/85.210
info@efp.be

Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/16790)

L'enseignement pour adultes

Les cours de l'enseignement pour adultes s’adressent à différents types de publics :

- Aux personnes ayant déjà une qualification professionnelle et qui désirent se former, se perfectionner, se spécialiser ou se recycler ;
- Aux demandeurs d’emploi, qualifiés ou non, à la recherche d’une formation qui leur permettra de trouver ou de retrouver un emploi ;
- Aux jeunes inscrits dans un enseignement secondaire ou supérieur cherchant des compétences dans les matières non couvertes par leur programme de cours normaux ;
- Aux personnes souhaitant acquérir de nouvelles connaissances pour leur enrichissement personnel.

L’enseignement pour adultes est **organisé avec une grande souplesse**, permettant de s’adapter aux publics à qui il s’adresse, notamment des personnes qui associent un parcours de formation avec un emploi : les cours sont dispensés en journée, en soirée ou le week-end, et ne suivent pas forcément les rythmes d’une année scolaire ou académique.

L’enseignement pour adultes francophone est organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En Région bruxelloise, il existe 37 établissements d'enseignement pour adultes.

Les personnes en situation de handicap qui suivent l’enseignement pour adultes peuvent bénéficier des mesures nécessaires d'accompagnement et d'aménagements raisonnables. Elles peuvent en faire la demande auprès de la personne de référence ou du service d’accueil spécifique mis en place au sein de l’établissement.

Ressources

- Tout savoir sur l'enseignement pour adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles (https://enseignementpouradultes.be/)
  Enseignement pour adultes
- L'enseignement pour adultes à Bruxelles (https://epa.brussels/)
  epa.brussels
- L'inclusion scolaire pour les étudiants à besoins spécifiques dans l'enseignement pour adultes (https://enseignementpouradultes.be/infos-pratiques/inclusion/besoins-specifiques)
  Enseignement pour adultes

Les organismes d’insertion socio-professionnelle (OISP)

Les organismes d’insertion socio-professionnelle (OISP) s'adressent aux demandeurs d'emploi **qui ne possèdent pas le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS), ou qui sont sans emploi depuis une durée importante**.

Les formations dispensées par les organismes d’insertion socio-professionnelle (OISP) permettent au stagiaire de maîtriser la lecture et l'écriture, d'acquérir des compétences de base et une qualification professionnelle dans de nombreux domaines (construction, horeca, bureautique, animation, maintenance, aide aux personnes…). Dans ces formations, un travail de proximité est mis en place avec le stagiaire afin de favoriser sa réinsertion socio-professionnelle.

Les organismes d’insertion socio-professionnelle permettent aussi de réaliser un bilan de compétences et de réorienter les personnes vers des filières qui leur correspondent mieux. Une assistance à la recherche d'emploi, ainsi qu'un appui psycho-social sont aussi proposés.

La FEBISP est la Fédération bruxelloise des organismes d’insertion socio-professionnelle. Elle rassemble 27 opérateurs de formation professionnelle, 10 ateliers de formation par le travail, et 9 missions locales.

Les Jeunes Schaerbeekois au travail (JST) est un atelier de formation par le travail (une des formes d'insertion socio-professionnelle) qui accueille des personnes en situation de handicap dans ses préformations et formations qualifiantes en jardinage et en menuiserie.

Ressources

- Les différents organismes d'insertion socio-professionnelle (https://www.febisp.be/fr/secteurs/insertion-socioprofessionnelle)
  FEBISP
- Rechercher un organisme d'insertion socio-professionnelle (https://www.febisp.be/fr/nos-membres)
  FEBISP

Adresses utiles

FÉDÉRATION BRUXELLOISE DES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET D'ÉCONOMIE SOCIALE D'INSERTION

1000 BRUXELLES

FÉDÉRATION BRUXELLOISE DES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET D'ÉCONOMIE SOCIALE D'INSERTION
Galerie Ravenstein 3
1000 BRUXELLES
Belgique

Site internet (http://www.febisp.be)
02/537.72.04
secretariat@febisp.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/11335)

JEUNES SCHAERBEEKOIS AU TRAVAIL - JÉRUSALEM

1030 SCHAERBEEK

JEUNES SCHAERBEEKOIS AU TRAVAIL - JÉRUSALEM
Rue de Jérusalem 46
1030 SCHAERBEEK
Belgique

Site internet (https://www.jst1030.be)
02/247.77.56
02/247.77.58 (formation)
contact@jst1030.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/10309)

Dernière mise à jour 10/06/2026